

Avignon le lundi 28 octobre 2013

Compte rendu du Comité Technique Local du 17/10/2013

Lecture des déclarations liminaires par les 3 organisations syndicales (Liminaire de FO DGFIP en annexe), et les réponses apportées par le Président dont voici quelques extraits :

- Notre Directeur note les préoccupations des agents mais « *est ici pour appliquer* »,
- Notre Directeur nous rassure, il est attentif sur les sujets « budget » et « effectifs » ,
- Les SFP de Cadenet et de Pertuis n'ont pas été retenus par la DG en « poste spécifique » ,
- La démarche stratégique sera partagée avec les agents : « *nous ne ferons rien, nous construirons ensemble ce qui se passe dans le département* »

Pourtant une réflexion est engagée pour la fusion des services SIP et SFP !

Pourtant, notre président réfléchit, avec son équipe, sur le regroupement des services sur un même site ! Il veut garantir la pérennité et le maillage territorial. Ce regroupement permettrait une meilleure flexibilité et une meilleure gestion des agents de renfort. « *On fait mieux avec les agents qu'on a* ». Au sujet du rapprochement sur Orange : « *oui, je veux des caisses uniques SPL dans le Vaucluse.* »

- Une bonne nouvelle pour nous faciliter la tâche: Qui de saisir une nouvelle adresse dans ILIAD, qui dans MAJIC, qui dans REC : mi-2014, un basculement d'une des applications vers les 2 autres s'effectuera dans les 7 jours maximum.

Approbation des procès-verbaux des CTL du 14 février, 28 mars et 23 avril 2013.

Le PV du 14/02/2013 est voté par l'ensemble des OS avec observations.

Le PV du 23/04/2013 est voté par l'ensemble des OS.

Le vote du PV du 28/03/2013 est reporté car il appelle à des observations de certaines OS et sera remis à l'approbation du prochain CTL.

Point sur la réforme de l'intercommunalité.

Le point est fait sur le rappel de la création de plusieurs entités en 2013, puis sur celles prévues en 2014.

Des réunions avec les élus et comptables concernés ont eu lieu en octobre 2013 pour anticiper et préparer le transfert des opérations comptables et les transferts de compétence entre les comptables.

FO- DGFIP se dit attentif et inquiet face aux surcharges de travail induites par ces transferts et demande un recensement précis du nombre des opérations transférées.

Information sur le transfert des taxes d'aménagement au service "recouvrement des produits divers".

La TLU/TLE n'est plus, la taxe d'aménagement est née !

Désormais deux titres seront émis si le montant est supérieur à 1500€, au lieu d'un seul pour les deux échéances dues.

Cette taxe sera à partir de 2013 prise en charge et recouvrée par le service "recouvrement des produits divers". Le poste Vaucluse Amendes garde le recouvrement du contentieux des années précédentes.

Ces recettes ont vocation à être prises en charge dans Chorus selon le processus des recettes non fiscales et recouvrées dans l'application REP.

Le transfert entre les deux services pour les titres de 2013 a commencé en juillet.

Situation au 30 septembre 2013 :

- 8 847 comptes pour un montant de 3 971 131 € en restes à recouvrer auprès de la Trésorerie amendes
- 7 042 factures prises en charge pour un montant de 13 217 622 € pour les départements 04, 05, 06, 83 et 84 pour lesquels la DDFIP 84 est comptable assignataire dont 1 351 factures pour lesquelles le Vaucluse est le comptable chargé du recouvrement.

La direction fait savoir qu'elle maintient le poste de l'agent chargé du recouvrement du contentieux sur le site de Vaucluse Amendes. Mais qu'en sera-t-il quand il ne lui restera plus de contentieux ? En ce qui concerne le service "recouvrement des produits divers" , elle étudie le résultat de la volumétrie de la tâche supplémentaire de travail sur le service pour prendre sa décision de renforcer le service....ou pas !.

FO rappelle à la Direction la charge importante actuelle du service "recouvrement des produits divers" depuis la mise en place de l'application Chorus. **FO** rappelle aussi que le département du Vaucluse est devenu comptable assignataire de la prise en charge et recouvrements des titres des produits divers de la région PACA (hormis le département du 13).

La charge de travail importante et supplémentaire risque donc de fragiliser le service et **FO** maintient qu'il faut 1 à 2 agents supplémentaires pour faire face à l'augmentation de la masse de travail depuis 2012.

Formation professionnelle.

Additif au plan de formation 2012/2013 portant sur la période 01/09/2013 au 31/12/2013 afin de compléter le PLF 2013 - Présentation du plan local de formation 2014.

Le plan local de formation se déroulera désormais sur l'année civile (selon la note d'aout 2012).

Certaines formations ont été annulées, souvent par manque de stagiaires (12/16), ou par rattachement à une formation au plan local, par mise ne ligne d'un didacticiel

Lors de l'entretien professionnel, l'agent pouvait évoquer un besoin de formation et son inscription était prise en compte via Gasel. Désormais, la demande ne sera plus individuelle mais chaque chef de service assurera, 1 fois dans l'année, le recensement du nombre d'agents du service demandeur de telle ou telle formation,. Les modalités du calendrier de recensement sont à venir fin octobre.

Les OS votent pour les deux plans de formation.

Ils font cependant part de leurs inquiétudes face au non-remboursement des places de parking décidé par la Direction, ce qui pourrait freiner les demandes de stage.

Situation budgétaire au 30 septembre 2013.

La Direction estime que le budget 2013 sera réalisé selon ses prévisions, mais reconnaît un « point de dérapage » sur les fluides (+ 19000€de Gaz et + 20 000€ en électricité).

A la cité administrative, le chauffage devrait être mis en route le 21/10/13. Le calcul a été vite fait : dans beaucoup de bureaux ont fleuri des radiateurs électriques, gros consommateurs électriques, alors il a été décidé de démarrer les chaudières plus tôt, mais ne tournez pas le robinet thermostatique à fond vers la droite, si vous avez quelques frissons, la température est bloquée à 22 ° (Eh oui, des petites économies sont encore possibles, sur les fluides par exemple, comme l'a dit le gestionnaire du portefeuille de la DDFIP84).

Face à cette augmentation, la direction va étudier la possibilité d'améliorer les isolations énergétiques de sites comme Orange et Cavaillon.

Des économies ont été réalisées au long de l'année sur l'affranchissement (60 000 €), les frais de déplacement (15 à 20 000 €) avec une économie sur les billets de train à destination de Paris.

Cette année la Direction pense ne pas avoir à reporter des dépenses sur 2014 et boucler le budget dans les délais selon ces prévisions.

Point sur l'avancement des travaux immobiliers.

- Bâtiment 5 : Le plan d'aménagement avec le maître d'œuvre a été revu afin d'optimiser les lieux suite à la création d'un poste d'adjoint pour Avignon Municipal.

La dématérialisation des pièces comptables à la Cour des Comptes permet aussi de ne plus prévoir d'armoires mobiles (couteuses et imposantes) et de réduire le local prévu pour les archives consacrées à l'envoi à la Cour des Comptes. Ce qui permettrait aussi d'agrandir les espaces de travail.

De nouveaux plans d'aménagement intérieurs des espaces de travail ont donc été demandés à l'architecte au vue de ces nouvelles donnes et contraintes.

La durée des travaux reste toujours de 9 mois et son enveloppe de 235 000 €.

- Bâtiment 2 : Suite à l'autorisation récente de la création du nouvel accès par l'avenue du 7ème génie, les travaux vont pouvoir continuer (ouverture d'une porte dans la grille d'enceinte, rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, rénovation de la salle d'attente....). Le déménagement est prévu pour fin 2013/début 2014..

- Orange : Le remplacement des fenêtres est acté (enveloppe de 52 000 €).

Information sur le lancement de la campagne d'évaluation des risques professionnels 2013-2014.

Une formation a été faite auprès des chefs de postes et services ainsi qu'aux Organisations syndicales pour le lancement et la nécessité du bon recensement du DUERP.

Un nouveau groupe de travail se tiendra fin novembre, début décembre pour faire le point sur le DUERP.

Questions diverses

- Mi-octobre, aux accueils SIE de Carpentras et de Cavaillon ont été installés un ordinateur et une imprimante conformément à la note du 7 octobre à disposition des professionnels pour satisfaire à leurs obligations déclaratives et contributives suite à l'abaissement de seuil de télé procédure..

FO estime que la mise à disposition de 1 à 2 agents dévolus par le dispositif est une surcharge supplémentaire de travail et reprend un extrait de cette note : *“les agents chargés de cette assistance aideront à la prise en main d'outils informatiques et de procédures en ligne mal connues par l'usager. **En revanche, les agents ne se substitueront pas aux usagers pour ce qui concerne les décisions à prendre relevant du processus déclaratif, qui est entièrement de leur responsabilité (par exemple indiquer le montant à déclarer)”***. Le Président fait remarquer que **FO** a bien étudié cette note, tout comme lui, et il indique qu'il n'y a pas d'ambigüité sur le sujet. .

FO fait aussi remarquer que dans cette même note le Directeur Général demande pour le 2 décembre un recensement mensuel du nombre d'utilisateurs et que cette statistique ne pourra être que faussée du fait de l'installation tardive de cet ordinateur. La démarche est stratégique !!!!!

Vos représentants **F.O.-DGFIP** :Mireille COMPAGNAT et Catherine LOCRET